

L'art de vaincre sans être fort

Il y a quelques jours, une dépêche de Washington nous apprenait que le ministère de la guerre avait décidé de faire enseigner le "Jiu-jitsu" dans les écoles militaires de West-Point et d'Annapolis.

Le "Jiu-jitsu", pratiqué par tous les Japonais, est l'art d'atteindre au maximum d'effets en utilisant un minimum d'efforts dans une lutte entre deux hommes d'inégales forces. Un nain japonais adroit au noble sport du "Jiu-jitsu" peut venir à bout de l'hercule occidental le plus trapu et le mieux entraîné.

Cette thèse qui donne à des pygmées l'avantage sur des colosses étant contestée par nombre de personnes, nous avons été demander à un maître en athlétisme si le "Jiu-jitsu" n'était pas un "bluff" provoqué par l'orgueil des succès militaires. Eh bien, c'est à nous d'en rabattre! Le "Jiu-jitsu" est basé sur l'utilisation rationnelle de certains moyens (pincements, pressions, coups secs, etc.), parfaitement capables de maîtriser les hommes les plus forts et les athlètes les mieux exercés.

Savoir qu'un Pons, qu'un Tremblay, qu'un Mau-pas peuvent céder sous la pichenette d'un Japonais malingre, est bien la constatation la plus amère que l'on puisse faire en athlétisme.

Toutefois, comme la sorcellerie, l'envoûtement ou la suggestion n'ont rien à faire avec le "Jiu-Jitsu", rien n'empêche les rois du muscle d'étudier les coups et de les "refiler" aux jaunes adversaires, qui les provoqueraient.

La souplesse et l'agilité sont des qualités imparfaites. Il faut y joindre la force de résistance à la force musculaire. Les Japonais n'ont aucun privilège humain, à commencer par celui qui les ferait vaincre les hommes les plus forts du monde. Ils sont adroits, voilà tout.

Pour satisfaire la curiosité légitime de nos lecteurs, nous allons résumer en deux études, dont voici la première, cet art mystérieux.

Les Japonais n'ont rien inventé. S'ils ont tout emprunté aux autres peuples (le nom même de leur nation est une corruption du mot chinois Chipen-kio, qui signifie "la racine du jour", c'est-à-dire le pays du lever de soleil), ils ont eu cette intelligence de transformer leurs emprunts au point d'en faire des choses originales.

Le "Jiu-Jitsu" (qu'on écrit aussi Jiu-jitsu) n'échappe pas à la règle. Au XVI^e siècle, un savant médecin de Nagasaki,

nommé Akiyama, s'en fut étudier la médecine dans l'Empire du Milieu.

Durant sa première année de séjour, il eut l'occasion d'apprendre quelques notions de "hakuda", système de lutte alors en honneur dans la haute société chinoise, et qui consistait en un ensemble de passes et de coups plus ou moins secrets destinés à mettre un adversaire hors de combat.

De retour au Japon, Akiyama médita longuement sur les idées qu'il rapportait de Chine.

Après dix années d'études et d'expériences, il fonda une école de lutte où il enseignait trois mille trois façons de saisir et de terrasser un adversaire.

Cette école, qu'il appela Yoshin-riu (littéralement: l'école du saule-pleureur) obtint un succès énorme. Les disciples qu'elle forma se répandirent dans tout le Japon, avec ce résultat que cette lutte chinoise japonisée devint rapidement le sport national.

Avant de passer à des explications techniques, je tiens à faire remarquer que le premier venu n'est pas admis à apprendre le "Jiu-Jitsu", dit le comte de L... Parmi les coups qu'il enseigne, il en est de mortels; mais tous, sans exception, peuvent rendre un adversaire infirme jusqu'à la fin de ses jours.

On conçoit donc que les professeurs de "Jiu-Jitsu", soucieux de ne pas déshonorer leur art, ce qui arriverait fatalement si des individus mal intentionnés profitaient de la connaissance des terribles secrets pour satisfaire leurs rancunes sur des ennemis non initiés, n'admettent parmi leurs élèves que des hommes ou des jeunes gens dont la moralité leur est connue.

La nécessité d'user de pareilles précautions a fini par faire des écoles de "Jiu-Jitsu" de véritables sociétés secrètes, qui ont leurs "degrés", comme la franc-maçonnerie et autres institutions similaires. Depuis que le gouvernement japonais a rendu l'enseignement du "Jiu-Jitsu" obligatoire dans l'armée et dans la police, la connaissance des passes élémentaires est à la portée de tous les Japonais. Ces passes, j'ai pu les étudier à Tokio, malgré ma qualité d'étranger.



3. L'adversaire vous a pris à la gorge: vous poussez sous son bras droit, vous tirez la manche gauche et en même temps, par un croc-en-jambe de la jambe gauche, vous l'amenez à la position 4.

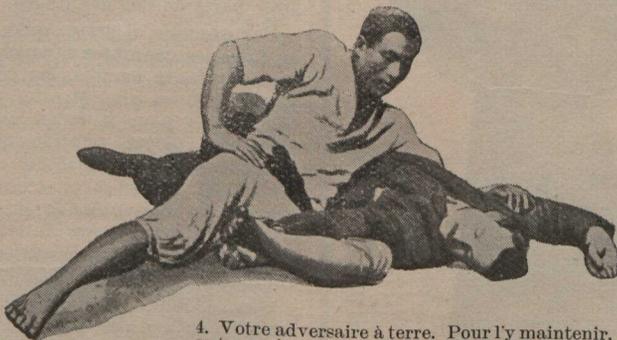
Mais cette connaissance ne constitue que le premier degré du "Jiu-Jitsu". Pour pénétrer plus avant dans les secrets de la société, il faut avant tout être Japonais: c'est là une condition "sine qua non".

Cependant, cette condition est loin de suffire. Un "jiu-jitsuan" qui veut parfaire ses connaissances doit donner des gages de moralité, de patriotisme, d'intelligence et de valeur guerrière. Il est probable, par exemple, qu'un Nogi, qu'un Kuroki, qu'un Togo connaissent jusqu'au dernier secret de cet art redoutable — un art qui est aussi une science — et qu'ils ont été, de longtemps, mis en possession de ces "bottes" mystérieuses qui permettent à un "jiu-jitsuan" consommé de briser les vertèbres cervicales d'un homme en lui secouant la main, sans développer pour cela une grande force musculaire, ou de l'assommer d'un coup du revers de la main.

Notions générales

Essayons maintenant d'exposer en quelques mots le principe du "Jiu-Jitsu". On l'a défini de différentes façons: c'est, avant tout, l'art de lutter sans arme contre un adversaire armé. L'expression elle-même signifie: l'art de vaincre en cédant.

En d'autres termes, le lutteur s'efforce d'opposer



4. Votre adversaire à terre. Pour l'y maintenir, votre main gauche tenant son bras droit, votre pied gauche immobilise son bras gauche.

la souplesse à la force brutale. Il laisse son adversaire se consumer en efforts stériles, et il choisit le moment où cet adversaire "doit" devenir la victime de son propre effort.

Cette explication restera fort obscure jusqu'à ce que je l'éclaire par des exemples. Mais j'ai entrepris d'exposer le principe même du "Jiu-Jitsu", et je dois signaler qu'une parfaite connaissance de l'anatomie humaine est indispensable à l'adepte.

Il faut qu'il sache qu'une pression exercée avec le pouce sur tel point du dos de la main, sur tel point

du poignet, ou encore dans le dos, sur le bras, sur les reins, sur les hanches, il doit savoir, dis-je, que cette pression a pour résultat de froisser un nerf, un muscle ou un organe vital, et de le froisser si efficacement que l'adversaire, quelle que soit sa dose d'énergie, est mis hors de combat.

Je noterai de plus que la loyauté que nous autres, blancs, nous apportons à nos luttes, escrime, boxe ou lutte à main plate, est absolument inconnue au Japon. Les sujets du Mikado l'ont proclamé bien haut dès les débuts de la guerre, dès cette fatale nuit du 7 février 1904, quand ils torpillèrent, sans déclaration de guerre, les navires russes en rade de Port-Arthur: "tous les moyens de vaincre sont bons".

Aussi, "tous les coups" sont permis dans la lutte japonaise, le croc-en-jambe y compris. Il n'y a qu'une seule partie du corps que la main du lutteur n'ose toucher: la figure.

Mais voyons quelles sont les principales armes "naturelles" dont se sert un "jiu-jitsuan", dans un tournoi comme dans une rencontre sérieuse. Ce sont:

- 1o Le bord extérieur de la main, c'est-à-dire la partie comprise entre le petit doigt et le poignet;
- 2o L'index et le doigt majeur;
- 3o La "pointe" du coude;
- 4o La "pointe" du genou.

Presque tous les coups du "jiu-jitsuan" ne sont qu'une combinaison d'actions demandées à ces différentes parties du corps.

Un athlète japonais ne porte "jamais" un coup avec le poing fermé. Il est certain que le choc imprimé par le poing se répartit sur une trop grande surface, et qu'une partie de l'effort produit est, de ce fait, inutilisée.

L'usage du bord extérieur de la main est bien plus efficace. Chez un "jiu-jitsuan", cette partie acquiert une dureté inouïe. Chaque jour, durant des heures, il lui fera subir un entraînement méthodique en la heurtant violemment contre un meuble ou contre un mur, comme s'il portait des coups de hache.

Les coups portés avec le bord de la main obéissent à certaines règles. D'abord, et c'est le cas de toutes les

passes du "Jiu-Jitsu" ils sont appliqués avec une rapidité inouïe, qui ne s'obtient qu'avec une longue pratique. La paume de la main qui frappe est soit en-dessus, soit tournée vers le corps. Si c'est le bord de la main gauche qui frappe, le bras, naturellement, se meut de droite à gauche.

Quand l'index et le majeur entrent en jeu, les deux doigts sont étroitement serrés l'un contre l'autre. Ils servent à appliquer des coups pour lesquels un boxeur canadien emploierait le poing fermé. Chez un "jiu-jitsuan" exercé, ces deux doigts acquièrent une force de résistance énorme. Ils ne sont employés, cependant, que pour porter des coups dans les parties molles, notamment dans l'abdomen et au "creux de l'estomac", sous l'épigastre. Un coup porté dans une de ces parties peut entraîner la mort.

La "pointe" du coude est principalement employée pour briser les côtes de l'adversaire.

Le genou ne s'use que dans les corps-à-corps.

Passes secrètes

Décrivons maintenant quelques-unes des passes élémentaires du "Jiu-Jitsu". Ce que l'adepte apprend d'abord, c'est l'art d'étrangler un adversaire, et aussi la contre-partie du coup.

La façon la plus simple est d'empoigner l'adversaire à la gorge à deux mains, en amenant l'extrémité des deux pouces sur la "pomme d'Adam". Une pression énergique sur ce point, et l'adversaire est réduit à l'impuissance. Voici la première contre-partie qu'enseigne le "Jiu-Jitsu".

(A suivre)



1. L'adversaire vous tient par derrière, à bras-le-corps. Pour vous dégager suivant les préceptes du jiu-jitsu, vous frappez vivement sur les articulations des doigts. La prise se relâche.



2. Vous saisissez alors la main droite de votre adversaire et, pivotant sur la jambe droite, vous faites demi-tour, et la prise de bras que vous obtenez ainsi projette l'adversaire à terre.